

Évreux, le 4 septembre 2019

Après lecture de la déclaration liminaire intersyndicale largement consacrée à la « Géographie revisitée » de notre département, le Président n'a, comme à son habitude, rien répondu. Ce dernier nous indiquant seulement que la « concertation » était toujours en cours et renvoyant la question des Secrétariats Généraux Communs en séances.

Les discussions ont ensuite porté sur l'ordre du jour.

1/ Approbation des procès verbaux des 25/09/2018, 26/11/2018, 16/01/2019, 05/03/2019 et du 29/04/2019.

Nous avons indiqué au Président que nous nous abstenions de voter ces PV, ne disposant pas de suffisamment de temps pour les relire et les amender. Nous lui avons également indiqué que si ce dernier nous donnait le temps nécessaire à cette relecture, nous serions ravis de voter pour à l'avenir. Le Président ne s'est pas opposé à ce que nous puissions prendre le temps utile à cette tâche pour les prochains PV.

2/ Point sur le mouvements des cadres en direction.

Il est à noter l'arrivée de nombreux nouveaux cadres dans notre direction avec le remplacement de M. DENIAUD du pôle pilotage et ressources par M. COCHET, de Mme HEROU du pôle gestion fiscal par Mme MADELEINE ainsi que le remplacement de M. QUEMENER du pôle mission maîtrise des risques par M. VERGER.

La direction et particulièrement le pôle gestion public a connu en ce début d'année un fort renouvellement de ses effectifs avec l'arrivée de 11 nouveaux agents et agentes sur 26, pour ce seul pôle.

La répartition des emplois en direction étant plus que floue, nous avons demandé au Président à ce que l'on puisse connaître le détail des différents services de directions ainsi que la répartition des effectifs. Il a immédiatement demandé à M. COCHET de bien vouloir s'en occuper au plus vite. Nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue à nos nouveaux collègues du département.

3/ Bilan provisoire du déploiement du PAS.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé la communication gouvernementale qui fait état une très belle réussite avec un taux de recouvrement soi-disant plus important qu'à la même période les années précédentes.

En réalité nous avons indiqué que la situation est loin d'être simple et aussi rose que le décrit le ministre, dans les SIP les agents sont confrontés aux questions des usagers qui ont du mal à comprendre le nouveau dispositif et l'année blanche sans parler des nombreuses anomalies.

Par ailleurs il est établi que nous ne pourrions connaître le taux réel de recouvrement de l'année 2019 que début 2022 une fois toutes les régularisations faites et les contentieux traités.

Encore de la communication mensongère !

Nous avons également indiqué que de graves problématiques liées au PAS concernaient le SIE. La direction a bien conscience des difficultés rencontrées dans les SIE, une nouvelle journée d'étude

PAS SIE est d'ailleurs prévue ce mois ci, à laquelle un ou une collègue de trésorerie sera convié afin de devenir « expert » pour notre département.

Pour ce qui est de l'accueil physique, la direction indique qu'il est en baisse par rapport à l'année dernière. Aucun chiffre nous ne ayant été communiqué à l'appui de cette information, nous avons demandé à avoir connaissance des statistiques relatifs à la campagne d'avis mais également ceux de l'année complète, ils nous seront envoyés.

Le Président, nous a indiqué qu' à son avis, nous aurions plus de travail lors de la campagne IR et que le vrai changement pour les SIP sera la réforme de TH, toujours en discussion actuellement (résidences secondaires, locaux vacants, etc.).

4/ Bilan du Service d'Appui au Réseau (SAR).

Pour mémoire, la mise en place de ce service nous avait été présenté lors du CTL du 8/01/2019, le but étant de dégager du temps dans les trésoreries sur le recouvrement des procédures complexes, Hélios étant un outil de poursuite conçu pour les relances de masse mais non adapté pour les procédures collectives et les débiteurs publics.

La direction relève qu'un gain de temps a été constaté dans les trésoreries, ces dernières n'ayant plus à s'occuper des BODACC, puisque ceux ci sont exploités par le PRS puis transmis au SAR pour les créances FDL.

Le Président souligne également que les débiteurs sont plus réactifs lorsque la mise en demeure est signé du Directeur Départemental.

Le dispositif n'a pas encore été testé jusqu'au bout pour en tirer un vrai bilan, à savoir, a ce jour pas encore de demande de mandatement d'office auprès du Préfet.

Au vu de ce premier bilan, la direction a fait le choix de faire basculer toutes les trésoreries du département dans ce dispositif et va l'étendre au endettement des particuliers pour les trésoreries volontaires.

Pour ce faire un cadre A a été affecté sur la structure et un cadre B avec toujours un EDR. Avec la montée en charge du service l'EDR pourrait être remplacé par un poste fixe.

5/ Point sur les travaux sur le site d'Evreux Politzer.

Comme d'habitude, le jeu des chaises musicales a continué cette été.

Avec l'agrandissement du SPF-E sur le PCR, le PCR vers le PCE 1, Le PCE 2 arrive au 2ème étage dans l'ancienne cantine, le PCE a quant à lui récupéré le locaux du PCE 2.

La BCR est pour sa part arrivée à la direction.

Nous avons dénoncé cette pratique et ces manières de faire dans l'urgence sans prendre le temps d'une réflexion globale sur l'organisation su site.

Il ne reste normalement plus que les travaux dans l'ancien logement du gardien à faire (coin repas et salle de réunion), l'escalier de secours et l'étanchéité du toit terrasse. Les demandes de financements ont été faites.

6/ Déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (AP-RDV) dans les services locaux.

Dans le cadre du déploiement de l'accueil sur rendez vous, la direction a désigné deux correspondants, étant bien consciente que cela change les méthodes de travail, surtout de l'agent d'accueil.

Une journée d'étude est également prévue pour permettre aux agents et agentes d'accueil de

s'approprier l'outil AP-RDV.

Pour le moment, deux demies journées seront réservées à cet accueil, à savoir le mardi matin et le vendredi après midi.

Une nouvelle signalétique a été commandé et un affichage particulier va être fait dans les centres.

Solidaires Finances Publiques a alerté sur la situation des personnels de l'accueil qui risque d'être pris à parti par les usagers que l'on sera forcé de renvoyer pour qu'ils reviennent sur rendez-vous.

La Direction a indiqué qu'il y aurait de la tolérance et que nous répondrions aux usagers en leur disant que la prochaine fois il faudra prendre rendez-vous...

7/ Modalités des mutualisations interministérielles locales.

Une circulaire du Premier Ministre du 2 août 2018, prévoit la constitution d'un secrétariat général commun(SGC) aux directions interministérielles et aux préfectures.

Solidaires Finances Publiques a fortement dénoncé le manque de communication de la Direction à ce sujet. En effet, nous avons appris à la lecture de cette circulaire que la DDFIP de l'Eure faisait partie des directions expérimentatrices.

La direction nous a indiqué que la DDFIP se voyait déléguer une partie des missions interministérielles pour le compte du secrétariat général commun mais qu'en aucun cas la DDFIP ne se trouverai sous la tutelle préfectorale.

Selon le directeur la DDFIP conservera la gestion totale de ses crédits ainsi que la gestion de ses personnels.

Selon le directeur nous sommes « hors champs », nous lui avons quand même signifié qu'en Guyane la DDFIP est bien dans le champ et qu'il ne fallait pas essayer de nous faire avaler des couleuvres !

En effet, même si nous sommes hors champs selon le directeur, pour des questions d'économies, la direction a décidé de mutualiser certains services et outils avec les autres directions présentes au sein de la cité administrative et de la préfecture.

- Le courrier, décision déjà prise il y a quelques mois, des discussions sont encore en cours avec la poste pour des questions tarifaires. Le futur service courrier sera composé de deux agents de la DGFIP et d'un agent, uniquement le matin, de la préfecture, chacun restant sous son autorité hiérarchique propre.

A noter que nous sommes expérimentateurs , que le service n'est pas encore en œuvre et que la circulaire prévoit déjà une généralisation dès janvier 2020. de qui se moque t-on ?

- Parc automobile (nous disposons de 7 véhicules) sera mis en commun, ce qui nous permettra par exemple d'emprunter le véhicule 7 places de la préfecture en cas de besoin...

- Les salles de réunions, plusieurs salles de la cité étant déjà partagées, celles en propre le seront également.

-La maintenance immobilière et la télécommunication ne verront pas de changement notable.

- Il a également été décidé de mutualiser certaines formations types CHS-CT, les assistants de prévention vont prochainement se rapprocher pour en discuter.

- Et pour finir, afin de bénéficier de meilleurs tarifs, certains achats se feront également en commun.

Mais il n'est pas du tout question à termes de transférer la mission Budget Immobilier et Logistique au secrétariat de la préfecture ... on se demande bien pourquoi dans son document de présentation le directeur en parle et indique que ce service ne représente qu' 1 % de l'effectif ? Est-ce quantité négligeable que l'on peut perdre ?

Dans ce cadre nous avons posé la question de l'avenir du service social, le directeur nous a indiqué n'avoir aucune information à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a lever la séance à 13h30.

***Les élus de Solidaires Finances Publiques
au Comité Technique Local***